

Après les grands chantiers des années précédentes, Ambillou a vécu une année 2010 plus modeste dans ses ambitions mais en essayant de mieux servir la qualité de vie locale et votre confort.

En témoignent trois abribus en différents hameaux, une signalétique harmonieuse en divers endroits de la commune avec le concours des entreprises, de nouveaux jeux de plein air pour les jeunes enfants au jardin public, le financement d'un forage au stade pour tenter de sécuriser l'irrigation des terrains, la création d'une longueur de trottoirs pour lier l'entrée du bourg avec la zone d'activités, un renouvellement conséquent et original des illuminations de fin d'année et l'édition d'un plan communal tout à fait actualisé que la municipalité a le plaisir de vous offrir avec la nouvelle parution du bulletin.

Les plus belles satisfactions de l'année 2010 nous sont toutefois venues du développement de la zone intercommunale Actiparc avec successivement l'occupation du 2ème atelier-relais au 1er juin pour la société ANJOU-CHR, la sortie des premiers litres d'huile le 7 juin par la CUMA H2L et enfin l'arrivée de l'entreprise GRIMAUD le 19 août. L'inauguration le 28 octobre de l'Huilerie par monsieur BÉCHU président du Conseil Général et un nombre important de personnalités a donné une image fortement positive du rayonnement de notre commune. L'atelier CHR et GRIMAUD-Fondations portent aussi nos couleurs maintenant et nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs projets.

2010 a été charnière pour 2 postes clés des services communaux. Maryse PLÉNEL après 37 années de présence ininterrompue a fait valoir ses droits à la retraite le 1er décembre ; depuis le 9 septembre Lydia RICHARD occupe le poste de secrétaire principale à plein temps avec toujours Alice BIBA en adjointe. Au foyer logement, le sourire de Jacqueline GATINEAU ne règnera plus au 31 décembre sur tout ce qui y bougeait depuis 1993. Son remplacement a été confié à Françoise JOBARD qui œuvre depuis 4 ans au foyer et à Annabelle BOUET, jeune habitante d'Hilay très motivée par cet emploi ; le CCAS a toute confiance en ce duo pour satisfaire nos chers résidents.

Je suis heureux en cette fin d'année, ainsi que tout le conseil municipal, de vous souhaiter un agréable temps de fêtes et de repos toujours apprécié et d'espérer que 2011 nous apporte encore plus de paix et d'amitié.

Michel OGEREAU

Samedi 8 janvier à 19 h 30, à la salle des loisirs, à l'occasion des vœux du maire, nous accueillerons les nouveaux habitants et récompenserons les gagnants du concours des maisons fleuries.

A l'issue de ces présentations, comme l'année précédente, la municipalité offrira un buffet à la population pour la nouvelle année.

Pour faciliter l'organisation, nous joignons un coupon réponse à ce bulletin à remettre à votre conseiller le plus proche ou en mairie avant le 3 janvier 2011.

# BUDGET 2010

## PREVISIONS DEPENSES ET RECETTES 2010

FONCTIONNEMENT DÉPENSES		FONCTIONNEMENT RECETTES	
<b>Charges à caractère général</b>		<b>Produits services du domaine ventes</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournitures entretien chemins et bâtiments,</li> <li>• Prestations extérieures, assurances, taxes impôts...</li> <li>• Occupation domaine public des divers services ou charges locatives</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moyens de fonctionnement du secrétariat et de la communication</li> <li>• Produits de concessions cimetière</li> </ul>	
<b>TOTAL</b>	<b>242 150</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 120</b>
<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>		<b>Impôts et taxes</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cout du personnel communal (4,12 équivalent plein temps) Salaire + charges et cotisations diverses</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produit des contributions directes</li> <li>• Taxes pylônes</li> <li>• Droits de mutations dotation compensation communauté de communes.</li> </ul>	
<b>TOTAL</b>	<b>187 430</b>	<b>TOTAL</b>	<b>276 200</b>
<b>Autres charges gestion courante</b>		<b>Dotations subventions participations</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indemnités des élus + charges (Maire + 3 Adjoints)</li> <li>• subventions associations et autres cotisations gestion courante</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contributions services incendie</li> <li>• Dotations de l'état (Dotation forfaitaire, de solidarité rural, péréquation et élus locaux)</li> <li>• Dotations autres organismes CAF, Restaurant ABL, Foyer logement</li> </ul>	
<b>TOTAL</b>	<b>168 374</b>	<b>TOTAL</b>	<b>236 300</b>
<b>Charges financières</b>		<b>Autres produits gestion courante</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intérêts des emprunts, ligne de trésorerie</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Locations immobilières (salle des loisirs, loyers presbytère, épicerie etc)</li> </ul>	
<b>TOTAL</b>	<b>14 900</b>	<b>TOTAL</b>	<b>43 000</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>Produits financiers</b>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intérêt placements</li> </ul>	
<b>TOTAL</b>	<b>465</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>
<b>Virement section investissement</b>	<b>73 394</b>	<b>Produit exceptionnel</b>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• cession matériel (supprimé de l'inventaire)</li> <li>• remboursement des sinistres</li> </ul>	
		<b>TOTAL</b>	<b>1 300</b>
		<b>Atténuation de charges</b>	<b>0</b>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remboursement salaire du Personnel en arrêt de travail</li> <li>• <b>Résultat reporté</b></li> </ul>	<b>124 793</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>686 713</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>686 713</b>
<b>INVESTISSEMENT DÉPENSES</b>		<b>INVESTISSEMENT RECETTES</b>	
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>Dotations fonds divers Réserves</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat de terrain</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gros matériel pouvant entrer dans l'inventaire communal</li> <li>• Dotation solidarité Départementale</li> <li>• Fonds compensation TVA</li> </ul>	
<b>TOTAL</b>	<b>214 159</b>	<b>TOTAL</b>	<b>533 284</b>
<b>Emprunts et dettes assimilées</b>		<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remboursement emprunt capital, Caution</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emprunts, caution</li> </ul>	
<b>TOTAL</b>	<b>57 700</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>
<b>Solde d'exécution</b>	<b>335 284</b>	<b>Amortissements des Immo</b>	
		<b>TOTAL</b>	<b>465</b>
		Virement section fonctionnement	73 394
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>607 143</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>607 143</b>

# BÂTIMENTS COMMUNAUX

## • Cuisine Centrale

Approchant l'échéance de la décennale en 2011, rappel est fait à l'entreprise JUSTEAU de fissures en pignon et d'y remédier dès que possible.

Une demande de protection par grille des poubelles spécifiques à la cuisine est faite par le personnel du SIVU qui retrouve fréquemment après le week-end de location, un arrivage lié à la confusion. L'entreprise BÉGET d'Ambillou est sollicitée pour y remédier.

## • Salle des Loisirs

A la demande de la section tennis de table, un store d'ombrage est nécessaire sur les baies vitrées situées à l'Ouest pour protéger les compétiteurs à certaines heures.

Des problèmes sanitaires subsistent, Daniel COURTOIS et Jean-Paul JUSTEAU ont donné leur avis technique.

## • École publique

Trois fenêtres côté route d'Angers ont été posées par Dimitri RABOUIN.

Un pilier ciment rue de la Langerie a été redressé par les Ets JUSTEAU.

Les gouttières de toiture ont été revues par l'entreprise Thierry JUIN.

## • Presbytère

Une VMC mal installée à l'appartement du rez de chaussée a été remplacée par l'entreprise BOURRIGAULT.

## • Place des Tilleuls

La charpente de l'Abribus exposée Ouest souffre des intempéries. Il est envisagé un regarnissage de peinture.

Le banc public dégradé a été réparé et replacé près du bouleau.

## • Église

Les artisans Dimitri RABOUIN et Philippe JUIN doivent colmater les fissures du pignon de la porte d'entrée.

Du vandalisme sur vitraux à la Sacristie nous a encore été signalé en fin d'année.

## • Mairie

On avait toujours vu des chaises paillées, maintenant plus ou moins désarticulées, autour de la table du Conseil. Désormais une quinzaine de sièges plus confortables attendront les élus et tous les invités aux réunions.

## ABRIBUS



Pour la sécurité améliorée de nos enfants en attente de ramassage scolaire, plusieurs villages étaient mal équipés. Le menuisier Dimitri RABOUIN a construit et posé 3 abribus, l'un à Hilay Route de Brigné, un autre au centre de Treillebois et le dernier route de Milly à Sauné. Nous les avons choisis avec clarté latérale pour prévenir avec le reflet des phares lors des attentes de nuit.

## CADASTRE

Grâce à l'initiative et au financement de la communauté de communes du Gennois, le secrétariat de mairie met à votre disposition « Publiccadastre », un nouvel outil informatique.

Ce **Système Information Géographique** permet de donner les caractéristiques détaillées de notre cadastre communal.

En plus du réseau collectif d'assainissement, vous trouverez pour chaque parcelle :

- le nom du propriétaire et l'ensemble de ses biens
- la section, le numéro, les dimensions, la surface
- son positionnement par rapport au zonage du PLU
- son éventuelle appartenance à une zone AOC

Une remise à jour est effectuée chaque année. L'impression partielle du plan est possible pour une somme de 1 à 4 € selon la demande.

Ce service requiert l'appui du secrétariat d'où l'intérêt de garder les plans classiques pour les recherches les plus simples.



## CIMETIÈRE



Après un premier contact avec la société ELABOR, chargée de faire un état des lieux, un constat de la situation générale de notre cimetière et des sépultures a été établi. Certaines d'entre elles sont abandonnées ou en mauvais état et pourraient présenter un danger pour autrui (stèles fêlées, croix cassées etc...)

Un affichage officiel et réglementaire a été fait le 24 avril 2007, le délai légal de 3 ans est arrivé à son terme, un dernier constat a donc été effectué le 26 novembre 2010, en présence des autorités compétentes et des personnes concernées.

Ensuite, la récupération des sépultures abandonnées ou en mauvais état mais aussi celles sans concession permettra de procéder à une restructuration de notre cimetière et ainsi une occupation plus rationnelle de l'espace libéré.

Toutes ces démarches seront réalisées avec le souci d'un dialogue permanent avec les familles et dans le plus grand respect de ce lieu.

Le résultat de ce dernier constat sera porté à la connaissance de la population dès que la société ELABOR l'aura établi.

Ensuite le calvaire et sa grande Croix, l'allée centrale et la place de la Liberté pourront être réaménagés.

## DÉFIBRILLATEUR

L'appareil est installé depuis mars en façade de mairie. Quatre sessions de formation de 9 personnes ont eu lieu sur notre commune pour les élus, le personnel communal, les enseignants, les commerçants, les responsables d'Association... Plusieurs personnes auraient souhaité s'y inscrire. Le quota de formation sur le Centre de Secours de Doué semble être atteint ; d'autres crédits devront être trouvés. Nous gardons la liste d'attente ouverte.



# DÉGRADATIONS-VANDALISME

Chaque année nous apporte son lot de désagréments, 2010 n'y aura pas échappé : tessons de bouteilles éparpillés au jardin public notamment dans le bac à sable des enfants, effractions au club house du stade, végétaux lacérés, tags, renversement de panneaux de signalisation sont autant de constats désolants à gérer.

Ces méfaits sont bien sûr effectués hors la vue de la population et souvent à des heures nocturnes pour échapper au flagrant délit. Même si l'on ne peut rien affirmer, la jeunesse errante dans notre bourg est soupçonnée et la gendarmerie prévenue fait des rondes à heures variables.

Trois plaintes ont été déposées en 2010 ; s'il est vrai que les assurances limitent les frais, il en aura quand même coûté près de 1000 euros de franchises à la charge de la commune.

Notre bourg accueillant ne doit pas devenir un lieu de désordre. Les élus en appellent aux témoins de faits de dégradation pour leur en rapporter l'information afin de préserver notre qualité de vie.

## CLUBS DES AÎNÉS - TRANSMISSION

Sous le contrôle du Président de la FARA (Fédération des Aînés Ruraux d'Anjou) une cérémonie a réuni le 5 août la présidente du « Club de l'Ambiance » M<sup>me</sup> DIMPRE et le président du « Club des Ambilliates » après le transfert des comptes dans les locaux du Crédit Agricole à Doué.

Le bureau du nouveau club ainsi que le maire et ses adjoints ont écouté les propos de Monsieur BARRET le président de la FARA et de Francis MÉNARD pour remercier Madame DIMPRE de son long dévouement à la tête du « Club de l'Ambiance ». Un pot d'amitié et des fleurs remises à l'ancienne présidente ont conclu cette rencontre.

## HISTOIRE

### Hommage aux Prisonniers de Guerre 1939-1945

Avec le décès d'Eugène MÉRAND fin septembre est disparu le dernier représentant de la commune d'une génération d'hommes appelés au combat le 2 septembre 1939, faits prisonniers en mai-juin 1940 et revenus à quelques exceptions près dans leur foyer seulement à la fin de la guerre, soit 5 ans plus tard.

Le plus âgé Valentin BEIGNION avait 38 ans à la mobilisation, les plus jeunes Eugène MÉRAND et Robert LAUNAY 23 ans venaient de terminer 2 ans de service militaire.

Peut-on imaginer aujourd'hui les sacrifices de ces hommes éloignés de leurs familles, dans l'incertitude de la durée, confrontés pour certains à des conditions de vie pénibles (usines – mines) et vivant dans l'inconfort des stalags à l'âge des projets de vie.

Ces vingt hommes furent marqués à vie par ces souvenirs et se fédérèrent en une section locale affiliée à une fédération départementale puis nationale où ils se retrouvaient chaque année en congrès. Leur drapeau a été remis en Mairie.

Voici la liste établie en 1949 telle qu'elle a été communiquée par les archives de la Fédération Départementale.

- |                      |                     |
|----------------------|---------------------|
| - BEIGNION Valentin  | - BERITAULT Calixte |
| - BESLOT Henri       | - BOTTEREAU Auguste |
| - BOURREAU Roger     | - CAILLEAU Rémy     |
| - CHEVALIER Adrien   | - CORNILLEAU René   |
| - DAVY Jean-Baptiste | - FOURNIER Eugène   |
| - FRAPPEREAU Fernand | - FUMOLLEAU Yves    |
| - GUILLEMET Joseph   | - JARNIER Eugène    |
| - LAUNAY Jean        | - LAUNAY Robert     |
| - MERAND Eugène      | - MORON Fernand     |
| - MOUSSEAU Edmond    | - OGEREAU Germain   |

Avec respect et par devoir de mémoire pour les jeunes générations.

# ILLUMINATIONS FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Comme annoncé dans le bulletin estival et comme vous pouvez le constater, de nouvelles illuminations « de Noël » ornent les bâtiments communaux, l'église et la route d'Angers.

Une commission s'était réunie au printemps afin de travailler au mieux sur ce projet ; Ambillou-Château s'illumine donc en ces fêtes de fin d'année : « prenez-en plein les yeux ! »

Ces investissements sont évidemment complémentaires aux décorations annuelles du Comité des fêtes installées par leurs bénévoles.



## STADE JOSEPH CHARGE

L'équipe municipale élue depuis 2008 maintient sa forte implication bénévole auprès des structures en place notamment pour l'entretien des terrains. Lors du budget il a été décidé l'investissement d'un forage pour pallier les insuffisances chroniques du puits en service.

Ce travail a été réalisé en août selon le devis de GRAND OUEST FORAGE pour 5 352.10 euros, auquel s'ajoutera l'installation de pompes par l'entreprise BÉGET. Un tableau des prises de courants extérieures véritablement dangereux a été remis aux normes par l'électricien Yohann GUÉRET (401 euros).

Des actes de vandalisme ont été commis en juillet visiblement par des jeunes pour de maigres butins volés mais avec des effractions de serrures ou baies vitrées qui engendrent dépôts de plaintes, expertises et agacements des dirigeants du foot et des gestionnaires du Centre de Loisirs.

## STATION D'ÉPURATION

Le fonctionnement de notre station nous donne entière satisfaction, toutefois lors de pluies importantes, les pompes de relevage ont du mal à distribuer l'arrivée massive d'eau pluviale, le réseau unitaire qui traverse le bourg semble à l'origine de ces petits soucis. Un réseau séparatif eaux usées et eaux pluviales devra être étudié dans les années à venir.

Cette station visible de la 2x2 voies suscite l'intérêt de plusieurs municipalités, d'ailleurs trois communes ont demandé à la visiter. Les informations techniques sur son fonctionnement ont été exposées aux différents responsables communaux présents, ils ont été impressionnés par cette station bien entretenue et paysagée.

## URBANISME

Plusieurs acquisitions de parcelles ont été réalisées en 2010 pour le projet du futur lotissement dans la zone des Arpents auprès de

- M. Bernard OGÉ pour 41 ares 18
- M. Daniel OGÉ pour 11 ares 61
- M. Moïse LHUMEAU pour 38 ares 56

et une promesse de vente est faite par M. Yves DESCHAMPS pour 8 ares 50.

La reprise immobilière n'est pas tout à fait là mais nous nous préparons à cette éventualité.

## SIGNALÉTIQUE



En 2007 un premier bi mât directionnel des bâtiments publics et entreprises orientés vers le Nord de la commune avait été positionné près de l'église.

Dans la même harmonie il a été proposé cette année aux entreprises de la commune qui le souhaitent de participer à une généralisation des fléchages orientés, en accompagnement des services communaux.

C'est chose faite depuis août aux principaux carrefours routiers de la commune, ce qui facilitera évidemment la guidage de nos visiteurs.

## VOIRIE BOURG

La création d'un trottoir pour les piétons reliant la zone d'activités à la route de Doué a été confiée dans l'appel d'offres général à l'entreprise COLAS pour 6 506 euros TTC.

## VOIRIES DE REMEMBREMENT

A Hilay l'entreprise BOUCHET qui a réalisé l'ensemble des travaux connexes a empierré et mis en forme le chemin des côteaux reliant le chemin des Perruches à la voirie de Brigné pour 9 047,14 euros.

Au bourg, le chemin de desserte des jardins de la Fontaine a été également empierré et consolidé par l'entreprise JUSTEAU pour 2 812.63 euros.

## VOIRIES RURALES

La réfection de l'impasse des Lilas à Treillebois, différentes réparations au Bourg, Sourches, la Banlée, route de la Bournée ont été réalisées par l'entreprise COLAS adjudicataire retenu en 2010. Ce programme a été complété avec l'élargissement de la chaussée route de la Chesnaye, du carrefour du Poteau à la nouvelle route poids lourds de la Fosse, ceci pour répondre à un trafic grandissant reliant les giratoires à Louerre.

Une autre tranche de même nature sera programmée en 2011 du carrefour du Poteau jusqu'au Bois Montrot.

## RESTAURANT ABL

Nous remercions Madame PLÉNEL qui, depuis la création de la cuisine centrale, nous a apporté ses compétences et sa réactivité face aux imprévus.

Mesdames BIBA et RICHARD poursuivent la gestion de notre restaurant parallèlement au secrétariat de la Mairie.

Des moyens supplémentaires en temps ont été accordés à mesdames JUSTEAU et BÉRITAULT pour faire face à la progression des effectifs (environ 230 repas/jour). Une augmentation de 1% porte le prix des repas à 2.83 € au lieu de 2.80 €.

Nous sommes attentifs à ce qui se dit ou se fait à propos de l'alimentation réalisée à partir de produits biologiques. Dès 2012, une directive nous obligera à introduire 20% minimum de denrées bio dans nos menus.

Différents organismes travaillent pour proposer un approvisionnement local fiable. C'est une remise en cause de nos pratiques mais nous nous adapterons.

# L'ACTUALITÉ DE L'ACTIPARC DE LA CHESNAYE

**Le 28 octobre dernier a été inaugurée l'huilerie de Loire en Layon en présence de Christophe BECHU, Président du Conseil Général.**

Comme l'a souligné Serge DUGAST, Président de la communauté de communes, « *ce dossier a nécessité de la ténacité et de la persévérance* ».

C'est en effet en 2005 que le Pays de Loire en Layon a répondu à l'appel à projet « Pôle d'Excellence Rurale ». A l'époque, il était prévu une station fixe de production d'huile végétale pour bio carburant.

Suite à une étude réalisée en 2007, il a finalement été décidé de produire de l'huile végétale alimentaire et des tourteaux pour les éleveurs intéressés.

La communauté de communes s'est alors engagée à construire un bâtiment adapté à la production envisagée. Les plans ont été conçus par le cabinet d'architectes ATEA, en liaison étroite avec les futurs exploitants. Le bâtiment, d'une surface de 847 m<sup>2</sup>, sur un terrain 7 200 m<sup>2</sup>, comprend 600 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques en toiture.

- Coût du bâtiment : 628 551 €
- Subventions de l'Etat, de la Région et du Département : 419 939 €
- Solde pour la communauté de communes : 208 612 €

La CUMA Huilerie de Loire en Layon (H2L), gestionnaire de l'équipement, a été créée en septembre 2008. Grâce à cette structure, chaque exploitant reste propriétaire de sa récolte et peut donc récupérer sa quote-part de tourteaux et d'huile.

Parallèlement, une SAS assure la commercialisation de l'huile et des tourteaux des exploitants qui le souhaitent. « *Cette organisation permet à chaque producteur de percevoir un prix pondéré et une rentrée régulière de trésorerie.* » a précisé Denis ASSERAY, Président de la CUMA.

L'huilerie de Loire en Layon, c'est :

- 70 adhérents (les agriculteurs intéressés sont toujours les bienvenus)
- 2 000 tonnes de graines pressées en 6 mois d'activité. L'objectif à moyen terme est de 5 000 tonnes par an.
- 44% de la graine devient de l'huile, 55 % du tourteau et 1% des déchets.

**Depuis juin 2010, la SARL ALLYBI est installée sur l'Actiparc de La Chesnaye.**

Cette jeune entreprise a été créée en mai 2010. Elle est spécialisée dans la vente de matériel de restauration. La commercialisation s'effectue sous l'enseigne Anjou CHR.

Pour ses besoins de stockage, ALLYBI était intéressée par la location du dernier bâtiment relais disponible sur la zone d'activités.

Le bâtiment relais d'une surface de 298 m<sup>2</sup> a été construit par la communauté de communes entre 2008 et 2009.



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### Foyer Logement

Jacqueline GATINEAU, en ce mois de novembre, effectue son dernier mois d'activité professionnelle, en tant que maîtresse de maison « aux Camélias », en maternant encore un peu plus les résidents et en fleurissant toujours aussi bien la salle à manger. Tandis que ses remplaçantes Françoise et Annabelle de leur côté s'approprient à découvrir leur travail en binôme, travail en équipe comme l'a souhaité le CCAS.

Tous les logements du foyer sont actuellement occupés, même le studio réservé aux séjours temporaires a trouvé preneur jusqu'à ce qu'un appartement se libère.

Le président du CCAS, Michel OGEREAU a signé, il y a quelques semaines, une convention avec Monsieur BRUAND, directeur de l'Hôpital local « Marie Morna » de Martigné-Briand.

Cette convention a pour objet de renforcer la coopération entre les deux établissements, afin d'assurer à la population âgée de la région, des conditions d'accueil optimales et adaptées à ses besoins.

Cette signature a pour deuxième effet le rapprochement des établissements. Une rencontre entre la présidente du Conseil d'Établissement Madame CHARBONNIER, la maîtresse de maison des Camélias et une animatrice professionnelle, salariée de l'Hôpital Marie Morna, a eu lieu les jours suivants. A travers cet échange d'autres projets ont été abordés, notamment celui de l'animation dans notre foyer logement.

Et sans tarder, un premier après-midi récréatif devrait avoir lieu, chez nous, au foyer ; une petite équipe de résidents de la maison de retraite de Martigné, avec leur animatrice, vont venir passer un après-midi, pour se découvrir et partager un goûter. La fois suivante, ce sont les volontaires du foyer d'Ambillou, qui iront à Martigné. Un véhicule, genre minibus, de l'hôpital de Martigné est mis à disposition pour le transport collectif.

Voici une belle avancée pour que notre foyer logement reste attractif, que les personnes s'y sentent bien et que le remplissage soit assuré.

## **22 novembre :**

Madame Annabelle BOUET découvre le Foyer logement pour une période de formation de 4 semaines dans un premier temps, puis sous contrat à partir du 1er janvier avec Françoise JOBARD qu'elle assistera au poste de maîtresse de maison.



## **Animation des Jeunes :**

Le lundi 30 août, les jeunes de 11 à 18 ans d'Ambillou, Louerre et Noyant étaient invités avec leur parents à une réunion à la mairie, avec les élus, un représentant du Centre Social Jean Dima de Doué, et le président de Familles Rurales Eric NOYEAU (représentant légal du foyer des Jeunes Kazanimbus). Le sujet de la soirée tournait autour des animations proposées par le centre social et le devenir du foyer Kazanimbus.



Un groupe de 5 à 6 familles semble prendre de l'intérêt pour la cause des jeunes, suite à cette soirée une journée porte ouverte au foyer des jeunes a eu lieu le samedi 23 octobre en rapport avec les animations encadrées par un animateur.

Une question reste en suspens : l'existence du foyer Kazanimbus, telle qu'elle avait été instituée en 2005, n'est plus en règle, puisqu'il n'y a plus de bureau, plus de parents responsables comme l'indiquaient ses statuts, à l'origine.

Le Conseil municipal patiente encore quelques temps pour que cette situation se régularise, si rien ne bouge, cette salle du foyer des jeunes sera remise en état pour servir de salle de réunion communale.

## **FLEURISSEMENT**

Parce qu'il a fait froid très tard, le passage à l'été 2010 a été laborieux (pas plus de 15° le dimanche 20 juin), la « jachère fleurie », semée en mai, a eu bien du mal à lever et lorsqu'elle fut prête, la canicule de juillet a desséché le sol très rapidement. Heureusement les pluies de la mi-août et les nuits plus fraîches ont permis aux fleurs de s'épanouir. Depuis et tout au long de l'automne, cette jachère donne au bassin d'orage une allure champêtre, c'est toujours mieux que des cailloux parsemés de chardons !

Le fleurissement d'une commune demande un investissement « certain » : par l'achat des végétaux, leur mise en place et leur entretien.

Même si l'an dernier nous avons opté pour un aménagement floral de nos hexagones, plus simple et moins gourmand en arrosage, il n'en reste pas moins que nos employés communaux consacrent 3 demi-journées par semaine pour arroser tout l'ensemble, en plein été.

Et même si le ciel a laissé tomber une pluie occasionnelle, ou si le soleil a un peu moins brillé, ces plantes doivent être arrosées abondamment le lundi, le mercredi et le vendredi. Car l'abondance des plants dans les jardinières, et leur feuillage très développé, ne laissent pas l'eau du ciel tomber jusqu'aux racines. L'arrosage pour être bénéfique doit être lent et régulier pour pénétrer en terre. Donc ne soyez plus étonnés, même quand il a plu, notre équipe technique passe quand même arroser.



## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Décidément, ces dernières années, le mois de juillet subit les affres du soleil brûlant, et dans les jardins et les jardinières les fleurs souffrent. Encore cette année, fin juillet, au passage de l'équipe du jury, beaucoup avaient perdu leur superbe !

C'est inévitable, il va falloir trouver un meilleur moment pour noter ce concours des maisons fleuries ! La commission va se pencher sur le problème.

Cela ne nous a pas empêché tout de même de trouver les meilleurs jardiniers d'Ambillou, pour l'année 2010, les voici classés par ordre alphabétique, dans leur catégorie :

### 1<sup>ère</sup> catégorie : Jardin très visible de la rue

M. DUFRESNE Rémi et M<sup>me</sup> HUBLAIN Christina  
M. et M<sup>me</sup> GUILLOU Gabriel  
M. et M<sup>me</sup> LHUMEAU Moïse  
M<sup>me</sup> POUYADOUX Odile  
M. et M<sup>me</sup> RABOUIN Michel

### 3<sup>ème</sup> catégorie : Balcons - Terrasses

M. LEFRANGE Claude et M<sup>me</sup> HAMELIN Paulette  
M. et M<sup>me</sup> ROULLEAU Michel  
M<sup>me</sup> DARTEIL Jeanne  
M. et M<sup>me</sup> JUIN Philippe

### 4<sup>ème</sup> catégorie : Fenêtres et murs

M. et M<sup>me</sup> FRAPPEREAU Alain  
M<sup>me</sup> LAMOUREUX Germaine  
M. et M<sup>me</sup> LEGUENNEC Joseph

### Fermes fleuries

M. et M<sup>me</sup> CORDIER André  
M. et M<sup>me</sup> GERAUD William

**Coup de cœur :** M. et M<sup>me</sup> GALLIEN Marc

## BIBLIOTHÈQUE

Connaissez-vous votre Bibliothèque Municipale ?

Si vous n'y êtes jamais allés, vous la localiserez facilement. Elle se situe près de l'église, dans l'enceinte de la Salle des Loisirs.

Vous, les adultes, pourrez y choisir des romans, des documentaires ainsi que des bandes dessinées qui vous permettront de vous distraire, vous cultiver, rêver, rire et pourquoi pas pleurer, voyager dans le temps ou dans d'autres pays, trouver des réponses à vos questions et bien d'autres choses encore. Et tout ça contenue dans un petit volume que vous pourrez emporter là où vous serez le mieux pour en profiter.

Les enfants eux sont les rois ! Leur curiosité sera satisfaite !

Les tout-petits découvriront les livres. Ils les toucheront, les tourneront dans tous les sens et seront étonnés qu'à l'intérieur se cachent mille merveilles : des dessins colorés pour illustrer des histoires aussi fascinantes les unes que les autres. Lorsqu'ils sauront lire seuls, à eux le plaisir d'éveiller leur imagination au gré des romans à leur disposition, de partir à l'aventure dans une autre époque ou vivre les voyages des explorateurs dans des pays lointains. A moins qu'ils préfèrent se documenter sur les nouvelles technologies. Ils pourront aussi perfectionner leur savoir sur les animaux ; ceux qu'ils connaissent et qui vivent près de chez eux mais aussi ceux qu'ils ont peut-être vus au zoo et dont la vie les intéresse. Ces trésors se trouvent dans des livres tous plus beaux les uns que les autres grâce aux jolies photos qui les illustrent. Toutes ces lectures vont leur permettre de se détendre, s'ouvrir l'esprit, développer leur vocabulaire au passage, profiter des expériences des autres...

Votre bibliothèque est un lieu où il fait bon vivre. Venez-voir et consulter tout ce qui est à votre disposition.

Si, par hasard, le livre qui vous est indispensable ne s'y trouvait pas, demandez-le. Les bénévoles qui assurent les permanences se feront un plaisir de se le procurer pour vous satisfaire.

En 2010, votre bibliothèque a abonné les enfants aux revues souhaitées et proposé aux petits de 18 mois à 6 ans : « Racontez-moi une histoire » à partir de septembre, une fois par mois, le mercredi matin en remplacement de la permanence.

Les enfants des écoles viennent le jeudi après-midi. Grâce à la Bibliothèque Départementale de Prêt, certains vont pouvoir développer leurs qualités artistiques en devenant les experts des peintres surréalistes. Les autres vont étudier les Fables sous différentes formes littéraires et devenir des incollables en anglais grâce aux livres qui leur seront prêtés.

L'équipe des bénévoles remercie chaleureusement notre premier adjoint qui, par un don généreux, a enrichi les rayons de la Bibliothèque d'une centaine de livres.

En 2011, pour une cotisation de 8 € par famille, vous serez toujours accueillis le samedi matin de 10h à 12h pour emprunter les livres qui vous plairont. Vous pourrez aussi venir les consulter gratuitement.





### **Le secrétariat de Mairie est ouvert du**

- lundi au vendredi de 9 h à 12 h
- le samedi de 10 h à 12 h

Tél. 02 41 59 30 58 - Fax. 02 41 59 93 72

e-mail : [mairie.ambillouchateau@wanadoo.fr](mailto:mairie.ambillouchateau@wanadoo.fr)

Site : <http://www.ambillou-chateau.fr>

## **DÉPART EN RETRAITE DE M<sup>ME</sup> PLÉNEL**

Le 27 novembre une assemblée conviviale s'est réunie pour fêter le départ de Madame PLÉNEL après 37 années d'assiduité à la mairie d'Ambillou.

Elus, anciens élus, collègues, famille et amis proches entouraient la future retraitée dont le maire a rappelé le parcours avec ses prédécesseurs et les compétences reconnues, en présence du Conseiller Général et du Président de la Communauté de Communes.

Cadeau, fleurs et pot d'amitié ont clos cette cérémonie avec des vœux de longue et heureuse retraite.



## **RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES ANNÉE 2011**

Les nouveaux habitants, les jeunes ayant atteint 18 ans, voudront bien se faire inscrire, si ce n'est déjà fait, au secrétariat, la date limite étant le 31 décembre 2010.

## **RECENSEMENT MILITAIRE**

**BIENTÔT 16 ANS !  
PENSEZ AU  
RECENSEMENT**

À partir de 16 ans, tous les Français sont concernés par le recensement militaire. Ce recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français de 16 ans et plus, qu'ils soient ou non inscrits au service national, qu'ils soient ou non inscrits au service militaire, qu'ils soient ou non inscrits au service de la Défense.

Plus d'informations sur le recensement militaire sur le site [www.defense.gouv.fr/mil](http://www.defense.gouv.fr/mil)

**Communes de la Communauté de Communes de l'Ambillou :**

- Ambillou
- Ambillou-Château
- Ambillou-Val
- Ambillou-Village
- Ambillou-Val
- Ambillou-Val
- Ambillou-Val

# CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

La carte nationale d'identité est valable 10 ans quel que soit l'âge.

Pour obtenir ou renouveler une carte d'identité, vous devez apporter vous-même à la mairie les pièces suivantes :

Pour une première demande de pièce d'identité sécurisée :

- Extrait d'acte de naissance avec filiation complète (à demander à la mairie du lieu de naissance) ;
- ou passeport sécurisé ;
- Livret de famille ;
- Deux photos d'identité identiques et récentes, vous représentant de face, la tête nue, en couleur sur fond clair ;
- Un justificatif de domicile (quittance récente de loyer, d'électricité, de téléphone...).

Lors d'une demande de renouvellement, l'ancienne carte nationale :

- Lors d'un remplacement de carte, la déclaration de perte ou de vol, établie auprès de la mairie ainsi qu'un timbre fiscal à 25 euros ;
- En cas de divorce, un extrait du jugement prononcé par le tribunal de grande instance (autorité parentale sur les enfants mineurs ou usage du nom marital) ;
- Un timbre postal au tarif en vigueur.

La présence du demandeur, quel que soit l'âge est obligatoire pour le dépôt de la demande de carte. Assurez-vous de votre taille, elle vous sera demandée avec précision. Les noms, prénoms date et lieu de naissance de vos parents vous seront également demandés.

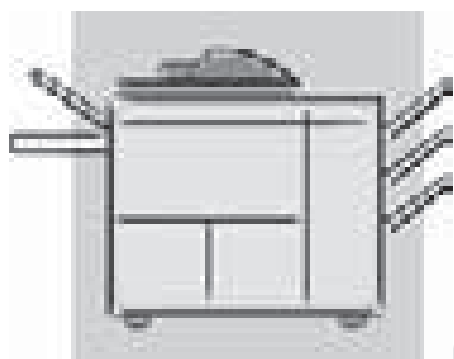
Si vous êtes âgé de moins de 18 ans, vous devez :

- être accompagné de votre père ou mère, afin de faire remplir par l'un ou par l'autre l'autorisation du représentant légal pour mineur non émancipé, permettant l'établissement et la remise de la carte nationale d'identité ;
- pièce d'identité du représentant légal.

Les Passeports ne sont plus délivrés dans notre commune se renseigner auprès des mairies de Doué la Fontaine, Thouarcé, Saumur ou Angers.



## PHOTOCOPIES



Tarif au 1<sup>er</sup> janvier 2011

La photocopie.....	0.25 €
De 11 à 25 copies identiques.....	0.20 €
De 26 à 50.....	0.15 €
De 51 et plus.....	0.10 €

Ces tarifs seront doublés pour :

les photocopies recto/verso et pour les formats 29.7 x 42.

Les photocopies sont **gratuites pour les associations** qui fourniront leur papier.

**Photocopie de documents administratifs communaux :**

La photocopie.....	0.18 €
--------------------	--------

**EXTRAIT ET PLAN CADASTRAL :**

A4 Noir et blanc.....	1 € la copie
A3 Noir et Blanc.....	2 € la copie
A4 couleur.....	3 € la copie
A3 couleur.....	4 € la copie

## Appartement - À LOUER

- Un appartement au dessus de la Mairie T5 (121.42 m<sup>2</sup>) avec garage et jardin,
- loyer mensuel 512.84 €
- charges 77 € chauffage compris

**Renseignements secrétariat de mairie**

## Salle des Loisirs

Les demandes de réservation de la salle des loisirs (à titre gratuit ou payant) sont à faire au secrétariat de mairie.

Le prix des locations est fixé comme ci-dessous. Un chèque de caution de 250 € sera demandé pour chaque location.

En cas de désistement, il sera facturé une indemnité de 50 % de la location

	Commune	Hors commune
<b>Grande salle</b>		
Dîner Dansant et mariage	180 €	220 €
Banquet Buffet	135 €	170 €
Concours de Belote	90 €	125 €
Réunion Professionnelle	65 €	65 €
Vin d'honneur	50 €	70 €
<b>Petite salle</b>		
Banquet Buffet	75 €	85 €
Réunion Professionnelle	50 €	55 €
Vin d'honneur	40 €	55 €

**Les associations bénéficieront d'une location gratuite.**



## VERRES

Les demandes de réservation pour la location de verres sont à faire au secrétariat de mairie.

Une caution de 1,10 € par verre sera demandée à la réservation.

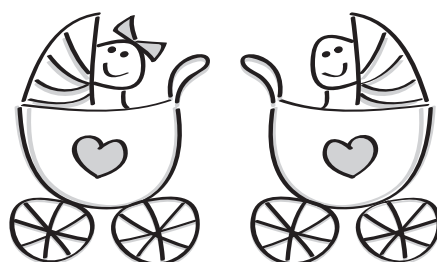
Le prix de la location est fixé à 0,15 € par verre



# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

GUINEHUT Timéo Jean Francis Pascal - 11 bis, rue des Noyers .....	né le 15/03/2010 à Angers
SIGOGNE Margaux - 2, Impasse des Lavandes .....	née le 24/03/2010 à Saumur
CORDIER Thomas Léon Rémy - 3, Impasse du Prieuré .....	né le 27/03/2010 à Angers
SUPIOT HAUX Matthieu Alain Dominique - 7B, rue des Erables .....	né le 04/04/2010 à Saumur
OGEREAU Maxence Didier Guillaume - 3, route de Grenet .....	né le 07/05/2010 à Angers
BELOUARD Brice Claude Gérard - 29 bis, route de Doué .....	né le 09/06/2010 à Angers
KURTZ Thomas David Marc - 6, rue de la Cerisaie .....	né le 21/06/2010 à Angers
DA SILVA Ali Madiba - 12, route de Brigné .....	née le 11/07/2010 à Saumur
GUILBAULT Perrine - 16, rue de la Casse Olive .....	née le 09/08/2010 à Angers
JUSTEAU Baptiste André Jean-Paul - 7, rue de la Basse Banlée .....	né le 15/08/2010 à Angers
JUSTEAU Mathieu Luc - 7, rue des Moulins .....	né le 16/08/2010 à Angers
MAILLET Eyline Catherine Hélène - 2, rue de la Besnardière .....	née le 17/08/2010 à Saumur
LÉGER Louisiane Marie Evelyne - 4, rue de la Cerisaie .....	née le 27/08/2010 à Angers
STÉPHAN Noa Bruno Thomas - 4 bis C, route de Sauné .....	né le 12/09/2010 à Angers
LANGÉ Cléo Lilie - 7, rue de la Cerisaie .....	née le 13/10/2010 à Angers
COCHARD Liam Louka - 2, rue de la Dîme .....	né le 30/10/2010 à Angers



## MARIAGES

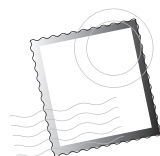
BRANCHU Marie-Christine et FUCHS Patrice Paul André .....	le 15/05/2010
HILAIRE Céline Marie et LEGUE Frédéric Luc Hubert .....	le 28/08/2010



## DÉCÈS

M <sup>me</sup> DESCLOUS Alice épouse RÉVEILLÉ .....	le 26/12/2009 à Ambillou-Château
M. LAMIRAULT Bertrand Olivier .....	le 15/02/2010 à Ambillou-Château
M. ESSEUL Roger Alfred .....	le 07/04/2010 à Angers
M. BOURREAU Florent Gautier .....	le 27/07/2010 à Angers
M <sup>me</sup> CHASLE Madeleine Marie Anne - épouse DUVEAU .....	le 10/08/2010 à Angers
M <sup>me</sup> FARDEAU Edith Renée Simone - épouse GAUDICHEAU .....	le 29/08/2010 à Saumur
M. MÉRAND Eugène Albert Germain .....	le 28/09/2010 à Saumur
M <sup>me</sup> MÉTIVIER Simonne Thérèse - épouse LEROUX .....	le 04/10/2010 à Angers
M. LEROUX Gaston Adrien Alfred Francis .....	le 17/10/2010 à Angers
M. MÉNARD René Alfred Gabriel Henri .....	le 25/11/2010 à Martigné-Briand

# LISTE DES SERVICES



## RELAIS POSTAL

M. M<sup>me</sup> FADILI Rdouane :  
25, route d'Angers Tél. 09 62 55 06 72



## PRESSE COURRIER DE L'OUEST

M<sup>me</sup> PEREGO  
Tél. 02 41 38 02 69 (Gennes)

## LE PORTAGE DES REPAS À DOMICILE :

Renseignements :

La Communauté de Communes du Gennois..... Tél. 02 41 38 08 57

M. BELANGER Gérard, chargé de porter les repas..... Tél. 02 41 38 04 08 ou 06 71 57 32 00

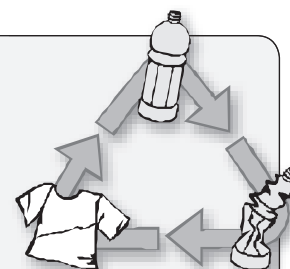
NOTAIRE : Maître SAULNIER Les Rosiers-sur-Loire sur rendez-vous..... Tél. 02 41 51 89 00

## SMITOM

[www.smitom-sudsaumurois.com](http://www.smitom-sudsaumurois.com)

### Rappel des ramassages

- les ordures ménagères tous les lundis matins
  - les caissettes jaunes tous les mardis matins
  - les caissettes vertes les mardis des semaines paires
  - les caissettes bleues le mardi des semaines 3,7, 11, 15, 19, 23, 27, 31, 35, 39, 43, 47, 51
- Jours fériés : le ramassage est reporté au lendemain



### Déchèterie :

Gennes : Rte de Doué – ZI les Sabotiers

Lundi, mercredi, Vendredi de 14h à 18h Samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h.

Doué la Fontaine : Rte de Montreuil ZI de la Saulaie

Lundi au Vendredi de 14h à 18 h samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

### Ferraille :

Gennes, le 4<sup>e</sup> samedi du mois de 9h à 12h et de 14h30 à 17h

## ARTISANS

**Boulangerie Pâtisserie** : M. et M<sup>me</sup> HY - 3 Rte de Doué..... Tél. 02 41 59 30 60

**Charpentes Bois** : M. Johnny GUINEHUT - 11 bis rue des Noyers..... Tél. 02 41 50 21 33

**Couverture-Chauffage-Sanitaire** : SARL JUIN Philippe - Rte de Doué..... Tél. 02 41 59 30 96

**Ébéniste** : M. DARTEIL Alain - 36 Rte d'Angers..... Tél. 02 41 59 36 91

M. RABOUIN Dimitri - 21 Rte de Brigné..... Tél. 02 41 59 51 83

**Électricité Générale** : M. MÉRAND Patrice - 8 Rue de Grenet..... Tél. 02 41 53 29 71

**Électromécanique et hydraulique** : SARL BEGET - 2 Rue des Moulins..... Tél. 06 30 74 55 72

**Travaux Agricoles** : M. THIBAUT Serge - 52 Rte de la Grézille..... Tél. 02 41 59 31 43

**SARL Bois-Energie** : M. GIRARD Alain - 54 Rte de la Grézille..... Tél. 06 67 18 28 98

**Diemaker Form** : M. METAYER Denis - Rue Maria Auger..... Tél. 02 41 59 38 90

## COMMERÇANTS

**Bar-Tabac** : M<sup>lle</sup> Magali BLAIE - 2 route d'Angers..... Tél. 02 41 51 15 24

**Coiffeur** : COIFFURE 2000 - 1 bis route de Sauné..... Tél. 02 41 59 30 32

**Coiffeuse à domicile** : LILY COIFF, M<sup>lle</sup> BAUDIN Aurélie - 3, rue de la Galopinière ..... Tél. 02 41 51 39 20

..... 06 75 90 09 29

<b>Épicerie</b> : M. M <sup>me</sup> FADILI Rdouane - 25 Rte d'Angers.....	Tél 09 62 55 06 72
<b>Fleuriste</b> : M <sup>me</sup> CAILLAUT Françoise, Un Jour... Une Fleur... - 9 Rte d'Hilay.....	Tél. 02 41 59 35 74
<b>Garage</b> : JASMY MORILLE AUTOMOBILES - 42 Rte de Doué.....	Tél. 02 41 59 33 65
<b>C.A.P.L</b> : 26 Rte d'Angers.....	Tél. 02 41 59 32 74
<b>TEAM OUEST</b> : 2 rue de la Fontaine.....	Tél. 02 41 59 30 12

## NOUVEAU

- **Un fabricant de pizza**  
offrira désormais ses services **chaque mercredi de 19 à 21 heures Place des Tilleuls.**
- **Des cours de guitare d'accompagnement et de solfège**  
sont dispensés à Ambillou par M. Bruno PORTEVIN, musicien intervenant.  
Si vous êtes intéressés, et selon les places disponibles,  
**contacter le 06 72 63 28 37.**



## MÉDICO-SOCIAL

<b>Médecin</b> : M. BABIN Philippe - Rte de Doué.....	Tél. 02 41 59 36 36
Consultation tous les jours, sauf jeudi soir. 8h à 11h - 17h à 19h Visite de 11h à 17h	
Sur Rendez-vous : le mardi après-midi	
<b>Infirmières</b> : Mmes PACHA, BELLINO et M. BEZIS - 8 Rte d'Angers.....	Tél. 02 41 59 74 02
Sur Rendez-vous : avant 8 heures.	
<b>Kinésithérapeute</b> : M. LEBREIL - 7 bis route de Doué.....	Tél. 02 41 59 96 88
<b>Assistantes Maternelles :</b>	
AURIEUX Laure - 5 Route d'Angers.....	Tél. 02 41 38 27 02
BARIL Dany - 1 bis Rue de la Levée.....	Tél. 02 41 59 33 93
BEAUBECQ Laurie - 1 bis a, Route de la Grézille.....	Tél. 02 41 38 18 31 ou 06 75 06 86 45
BINIER Sophie - 4 Rue de Treillebois.....	Tél. 02 41 38 64 43
BOMPAS Marie Laurence - 4 Route de Grenet.....	Tél. 02 41 59 36 40
CHIRON Mélanie - 4 Rue des Erables.....	Tél. 02 41 59 38 03
CLEMOT Jocelyne - 3 Rue des Erables.....	Tél. 02 41 59 90 39, 06 84 00 43 53 ou 09 62 39 51 60
GUICHET Nathalie - 19 Route d'Angers.....	Tél. 06 64 87 52 32
JARRY Irène - 10 Rue des Noyers.....	Tél. 02 41 59 36 21
JOUSSET Séverine 5, Rue de la Cerisaie.....	Tél. 02 41 59 36 20
METAYER Sophie - 14 Route de la Grézille.....	Tél. 02 41 50 04 36
ROISSÉ Céline 4, Place des Tilleuls.....	Tél. 02 41 67 35 11

## GÎTES RURAUX ET CHAMBRES D'HOTES

### Sauné :

- M. M<sup>me</sup> HOUFFSCHMITT Philippe la Poterie «*Matin Calme*»..... Tél. : 02 41 23 51 23  
5 personnes Service de réservation
- M. M<sup>me</sup> HALL Anthony «*La Seigneurie*»..... Tél. : 02 41 59 31 35  
Gites pour 5 personnes, 2 chambres  
1 salle de réception de 70 à 80 personnes
- M. POTTEVIN et M<sup>me</sup> CAILLARD «*Les Caves*»..... Tél. 02 41 50 00 12  
Gites pour 2 adultes et 1 enfant,  
3 chambres avec table d'hôte sur réservation

#### Hilay :

- M<sup>me</sup> GABILLARD Françoise «L'Angevine» ..... Tél. : 02 41 59 44 04  
3 personnes ..... Service de réservation : Tél. : 0 820 150 049

#### Sourches :

- M. BANSARD Roland «La Casse-Olive» ..... Tél. : 02 41 64 27 11  
Gîtes pour 6 personnes ..... Service de réservation : Tél. : 02 41 88 00 00

#### La Grézille :

- M. M<sup>me</sup> COCANDEAU Jean Marie «Symphonie de roses» ..... Tél. : 02 41 50 94 84  
3 chambres pour 6 personnes

#### La Banlée :

- M. MORIN Alain «La Liptonnière» ..... Tél. : 02 41 59 77 64  
Gîtes pour 6 personnes

## PERMANENCES DIVERSES

#### Assistantes Sociales :

##### Régime Général

Madame DELANEF Isabelle / Gennes le mardi matin sur rendez-vous.  
Tél. 02 41 51 93 11 ou au centre de circonscription d'action sociale et de santé de Saumur  
25 bis rue Seigneur Tél 02 41 53 02 30

#### CAF Saumuroise (famille 1 enfant de -20 ans)

Tél 02 41 83 52 64 - courriel : saumurois@cnafangers.cnafmail.fr  
permanence sociale au Château de la Roche à Gennes sur rendez-vous  
le mardi de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h (possibilité de rendez-vous à domicile si nécessaire)  
La CAF aménage son accueil pour les allocataires sourds communiquant en langue des signes. La permanence de l'interprète se tient le troisième vendredi de chaque mois de 13 heures à 15 heures, avec ou sans rendez-vous au 32 rue Louis Gain à Angers. Rendez-vous par messagerie :  
Ligne-du-public.cafangers@caf.cnafmail.fr

#### M.S.A.

Antenne du Saumurois Layon, Madame Delphine MAHE,  
4 rue Saint Denis à Doué la Fontaine ..... Tél. 02 41 59 11 10  
Un accueil sur les antennes tous les matins par le secrétariat de 9 h à 12 h 30.  
Permanence téléphonique par les travailleurs sociaux le mardi matin, de 9 h 30 à 12 h 30.

#### Conseillère en Economie ESF

M<sup>me</sup> Christine CIEUTAT ..... Tél. 02 41 54 06 44  
Permanence téléphonique le mardi de 9 h 30 à 12 h 30 Gennes ..... Tél. 02 41 38 00 97

#### Relais emploi

Martine RABOUIN et Frédéric SAVARIAU :  
Permanence Gennes Château de la Roche du Lundi au Vendredi de 8 h 45 à 12 h ..... Tél. 02 41 38 06 13  
L'après midi contacter l'AIE au 02 41 59 75 18  
**Accueil jeunes 16-25 ans** : M<sup>lle</sup> BENOIT Evelyne ..... Tél. 02 41 53 02 30  
Permanence Gennes Château de la Roche Mardi de 9 h à 12 h et Mercredi de 14h à 17h (*sur rendez-vous uniquement*)  
Renseignement, prise de rendez vous de 9 heures à 12 heures ..... Tél. 02 41 59 75 18

#### CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) ..... Tél. 02 41 22 99 99

**Doué-la-fontaine** : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis de chaque mois, le matin à la Maison de Pays  
**Beaufort-en-Vallée** : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis de chaque mois, l'après-midi en mairie  
**Maison du Parc** : le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois, à la Maison du Parc de 14h30 à 17h30

#### CRAM Point d'accueil retraite

1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis - Centre social - MSA « Les Fontaines » - 4 rue Saint Denis  
Avant tout déplacement et pour prendre rendez-vous ..... appelez le 0 821 100 110

## CLIC de Loire en Layon (Centre Local d'Information et de Coordination)

Madame Amélie CORNILLEAU - Coordinatrice

Le Neufbourg à Thouarcé..... Tél 02.41.80.68.13

C'est un espace de conseils pour les personnes de plus de 60 ans. Il les aide dans leurs démarches au quotidien et favorise ainsi leur maintien à domicile ou il les oriente vers des services appropriés (service de soins, structures d'accueil et d'hébergement...)

### Permanences :

**Mairie de Thouarcé**, tous les matins de 9h à 12h.

**Château de la Roche à Gennes** : le lundi de 14h à 17h30 ..... Téléphone : 02 41 54 13 27

(ne pas hésiter à laisser un message sur le répondeur : votre nom et numéro de téléphone)

## Conciliateur

Mairie Gennes 3<sup>ème</sup> Mercredi de chaque mois de 14 h à 18 h..... Tél. 02 47 38 08 57

## Député de Maine et Loire

Monsieur Michel PIRON assure une permanence à la mairie de Gennes

le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 9 heures 30 à 11 heures 30.

# S.I.U.P AMBILLOU - LOUERRE - NOYANT - BRIGNÉ

## Rentrée scolaire 2010-2011 : Nouvelle ouverture de classe à l'Unité Pédagogique.

Avant d'évoquer la récente rentrée scolaire 2010-2011, je souhaite me présenter en tant que nouveau président du Syndicat Intercommunal de l'unité pédagogique et ,surtout, rendre hommage à Yves RÉVEILLÉ qui, durant sept années, a assuré bénévolement cette fonction dont la responsabilité, d'après ses dires, n'est pas de tout repos.



Je souhaite, en effet, le remercier pour le dynamisme, la disponibilité et le courage dont il a fait preuve durant toutes ces années.

S'agissant de cette récente rentrée scolaire, on peut dire que cela s'est plutôt bien passé compte tenu des nombreux bouleversements dus à la forte augmentation du nombre d'enfants (+17) inscrits à l'école maternelle lors de cette nouvelle rentrée.

C'est, en effet, 194 enfants (dont 98 en école maternelle) qui ont pris le chemin des écoles de l'UP en septembre dernier. Ce chiffre (proche des 200 élèves) a, non seulement, entraîné l'ouverture d'une 8<sup>ème</sup> classe mais, aussi, de nombreuses conséquences dans le domaine des transports scolaires (2 cars au lieu d'un mis en circulation par le

Conseil Général que nous remercions), du nombre d'enfants à la cantine et à la garderie, sans compter le projet de construction d'une nouvelle classe qui, après celle de Noyant la Plaine (dont l'ouverture est prévue début janvier 2011), devrait être réalisée fin 2011 à Louerre.

Un beau programme en perspective qui devrait permettre d'accompagner cette 3<sup>ème</sup> ouverture consécutive de classe.

Je ne voudrais pas conclure sans ré-évoquer cette rentrée scolaire et remercier les enseignants, le personnel du SIUP, l'Association des parents d'élèves et les représentants des quatre communes qui ont su faire preuve de dévouement et de tolérance en apportant leur contribution à la réussite de cette bien délicate rentrée scolaire 2010-2011.

Je souhaite à tous les enfants et à leurs parents un maximum de satisfaction tant scolaire que personnelle.

**Guy GUEZILLE, Président du SIUP**

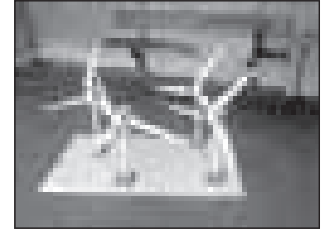
# ÉCOLE PUBLIQUE D'AMBILLOU-CHÂTEAU

La rentrée scolaire 2010 / 2011 s'est bien déroulée. Nous profitons de cet article pour remercier tous les partenaires qui ont permis l'ouverture d'une huitième classe au sein du RPI et souhaiter la bienvenue à nos collègues : Florence MATIGNON (Louerre), Caroline BESSAT et Céline GULLY (Noyant la Plaine).

## L'école d'Ambillou-Château accueille 49 élèves répartis comme suit :

- 25 élèves de CE2/CM1 (8 CE2 et 17 CM1) dans la classe de Melle NORMAND,
- 24 élèves de CM2 dans la classe de Melle JOURDREN et Melle BROGARD.

De nouvelles ouvertures ont été installées à la rentrée dans l'école.



## L'année dernière, nous avons mené les actions suivantes :

- un spectacle « La prophétie des mécas » (en partenariat avec le Pays du Layon),
- une visite à la maison du Parc de Montsoreau dans le cadre d'un projet énergie en partenariat avec le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine (Ce projet a mobilisé les deux classes du mois de janvier au mois de juin. Une journée Portes Ouvertes a finalisé le travail du semestre.)
- un cycle d'animation Tennis de table sur 10 séances en partenariat avec le comité départemental et avec l'aide généreuse du club d'Ambillou-Château.

## Certains projets qui ont été menés l'année dernière sont reconduits cette année :

- les séances à la piste routière de Louerre pour les CE2/CM1 et les CM2 (Nous profitons de l'occasion pour remercier M. Noël GENEVAISE (ancien instituteur) pour son action bénévole qui permet la pérennisation de cette action.)
- la participation au cross de Gennes,
- la visite du collège de Gennes.

## A ces activités, ont été ajoutés :

- **un projet sur les fables de la Fontaine** : il fait suite à l'action « Un livre pour l'été » menée par le Ministère de l'Éducation Nationale. Dans ce cadre, les élèves de CM2 ont reçu chacun un livre des Fables de Jean de La Fontaine dont l'étude servira de base à un projet pluridisciplinaire (littérature, arts visuels, expression corporelle, etc.)
- **un projet artistique d'amélioration de la cour** : une fresque sera créée à partir de notre connaissance du village d'Ambillou-Château et grâce à une action menée par l'artiste Kveta PACOVSKA (illustratrice de livres pour enfants). Cette dernière action a lieu grâce au partenariat avec le Parc Naturel Régional.
- **un projet commun aux deux classes permettant de trouver un nom à notre école** : pour ce projet, nos élèves feront appel à vous, habitants de la commune. Nous comptons sur vous !
- **un projet de visite du musée du génie** pour mieux étudier les deux guerres mondiales complétée par une visite aux archives départementales si le temps le permet.

Nous souhaitons remercier chaleureusement M. PARIS qui a animé pendant 5 ans les ateliers « Lire et faire lire » dans notre école. Son départ laisse un vide que nos élèves et nous déplorons. Cette action est très appréciée des enfants et permet un échange unique. M. JARDIN (écrivain et co-fondateur de l'association « Lire et faire lire ») est venu à Noyant-la-Plaine en septembre nous expliquer les raisons qui l'ont poussé à créer cette association et tous les mérites qui en sont tirés dans la France entière. Nous espérons donc que, parmi vous, se cache le prochain bénévole ! Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à venir nous voir pour de plus amples informations.



L'année dernière, nous avons pu mener à bien nos différentes sorties grâce à la contribution de l'association de parents d'élèves et de la coopérative scolaire. Par conséquent, cette année, comme les autres années, nous poursuivrons et développerons notre action coopérative (vente de galettes et de chocolats).

Vous souhaitant, par avance, d'agréables fêtes de fin d'année.

M<sup>lles</sup> JOURDREN et NORMAND

## ÉCOLE DE NOYANT-LA-PLAINE

Avec l'ouverture, à Louerre, de la 8<sup>ème</sup> classe du Regroupement Pédagogique Intercommunal, l'école publique grandit ! Cette année, l'école de Noyant-la-Plaine accueille 69 élèves répartis en trois classes. Les 24 élèves de Grande Section travaillent avec M<sup>me</sup> Caroline BESSAT, enseignante, et M<sup>me</sup> PELTIER Catherine, ATSEM. Les 22 élèves de CP/CE1 sont dans la classe de M<sup>me</sup> Isabelle MARTIN. Enfin, les 23 élèves de CE1/CE2 ont pour enseignante M<sup>me</sup> Céline GULLY, qui assure également la direction de l'école.

Les travaux sont en cours pour la construction d'une nouvelle salle de classe et de sanitaires. L'installation est prévue pour le mois de janvier. Ainsi, après l'aménagement du terrain en herbe et du préau, la construction de deux classes avec espace informatique et bibliothèque, les conditions d'accueil des enfants sont améliorées chaque année.

Les projets pédagogiques sont nombreux : correspondance scolaire avec des élèves de Saulgé-l'Hôpital, enquête du village avec les intervenants du Parc Naturel Régional dans l'optique de donner un nom à l'école, projet sur le thème des châteaux avec visite prévue en fin d'année.

De plus, M<sup>me</sup> Thérèse RIMBERT intervient auprès des élèves dans le cadre de l'action « Lire et faire lire ». Nous avons d'ailleurs pu accueillir Alexandre JARDIN afin de développer cette action dans l'école d'Ambillou qui manque de bénévoles.

Voici quelques photos de la vie de l'école :



L'équipe enseignante de Noyant la Plaine

## ÉCOLE DE LOUERRE

L'école de Louerre a connu de grandes modifications en ce début d'année scolaire.

Les effectifs augmentant nous avons ouvert une troisième classe. L'école accueille désormais 75 enfants et l'équipe pédagogique comprend 3 enseignantes, 4 ATSEM dont 2 à mi-temps, 1 EVS.

Les ATSEM sont des agents territoriaux qui aident les enseignantes. Tandis que l'EVS participe plus au niveau de la direction et donne un soutien supplémentaire dans les classes.

Bienvenue à ces 4 nouvelles personnes de l'équipe : M<sup>me</sup> MATIGNON Florence : enseignante, Carine LE FOLL et Aïcha BRIAND : ATSEM, Claudia GAUDIÈRE : EVS.

L'ouverture de cette classe nous a également demandé le réaménagement des locaux. C'est pourquoi la cantine s'est transformée en salle de motricité et en dortoir, tandis que l'ancien dortoir s'est transformé en salle de classe. Les enfants maintenant doivent se déplacer pour aller prendre le déjeuner à la salle des fêtes de Louerre.

Cette année les projets des classes sont moins avancés que les autres années.

En effet M<sup>me</sup> MATIGNON arrivant dans l'école prend le temps de connaître son fonctionnement.

Néanmoins elle lance un projet jardin mis en place et entretenu par les élèves dans l'école.

M<sup>me</sup> HOUPERT étant en congés maternité une bonne partie de l'année scolaire. Les remplaçants pouvant changer, il n'y a pas de projet annuel précis.

M<sup>me</sup> PINÇON a deux grands thèmes de travail pour l'année : la ferme et son environnement. Les châteaux en lien avec l'école de Noyant.

Face à la hausse des effectifs constante le Regroupement Pédagogique Intercommunal et la commune de Louerre mettent en place un agrandissement de l'École Maternelle.

# A.P.E. \* DE L'UNITÉ PÉDAGOGIQUE

Ambillou-Château, Brigné, Louerre, Noyant la Plaine

Tout comme l'année scolaire précédente, l'année scolaire 2010-2011 a vu l'ouverture d'une nouvelle classe à Louerre (Petite section 1ère et 2<sup>ème</sup> années) et nous souhaitons la bienvenue à M<sup>me</sup> Florence MATIGNON, la nouvelle enseignante qui a rejoint M<sup>me</sup> Mireille PINÇON (directrice de l'Établissement) et M<sup>me</sup> Ludivine HOUPERT. Bienvenue également à M<sup>mes</sup> Céline GULLY et Caroline BESSA qui ont rejoint M<sup>me</sup> Isabelle MARTIN, la troisième enseignante de l'école de Noyant-la-Plaine. M<sup>me</sup> GULLY succède à M. LELIEVRE en tant que directrice de l'Établissement et M<sup>me</sup> BESSA remplace l'enseignant, M. MARDINLI. L'équipe enseignante d'Ambillou-Château reste inchangée avec toujours les présences de M<sup>me</sup> Madly JOURDREN (directrice de l'Établissement) et M<sup>lle</sup> Lucie NORMAND. L'Unité Pédagogique comprend désormais 8 classes, de quoi accueillir comme il se doit tous les nouveaux élèves à qui nous souhaitons la bienvenue ainsi qu'à leurs parents!

Cette année encore, les Membres du Bureau et les parents bénévoles ont déterminé le programme des manifestations de l'année scolaire. Parmi elles, vous trouverez :

**'Le goûter d'Automne'** qui a réuni, le samedi 23 octobre dernier, les enfants des différents établissements scolaires qui ont défilé, déguisés et « armés » de leurs instruments de musique, dans les rues de Louerre (malgré le temps pluvieux !). Les indiens, les princesses et autres citrouilles étaient de la partie et s'en sont donnés à cœur joie avec leurs maracas, leurs bâtons de pluie ou leurs sifflets ! Les parents ont, quant à eux, dégusté gaufres et vin chaud en faisant l'acquisition de produits de saison (pommes, noix, miel et arbres fruitiers...) proposés sur le Marché d'Automne !

Les manifestations habituelles, telles que **'l'Arbre de Noël'** (le samedi 4 décembre 2010 à Noyant-la-Plaine), **le Marché aux fleurs et le vide grenier** (le samedi 7 mai 2011 à Brigné) et **la fête des Ecoles** (le samedi 18 juin 2011 à Louerre) sont également maintenues.

Nous sommes heureux de vous annoncer que la soirée **'Crêpes Party'** sera reconduite le samedi 9 avril 2011 à Ambillou-Château. Venez nombreux...

Nous vous rappelons que les manifestations organisées tout au long de l'année ont pour but d'accompagner et de soutenir nos enfants dans leur scolarité, en étroite collaboration avec les professeurs et de financer les sorties pédagogiques et autres activités telles que la piscine par exemple.

Par ailleurs, en plus des manifestations, nous organisons toujours notre vente de calendriers des écoles ainsi qu'une vente de sapins de Noël.

Nous tenons à remercier les Mairies, M. Le Président du S.I.U.P, M. Guy GUÉZILLE, et les associations qui nous permettent de mener à bien ces manifestations. Nous remercions également les enfants, les parents, les enseignants et les habitants des différentes communes qui s'investissent chaque année et participent aux manifestations.

De nouveaux parents nous ont rejoints et nous accueillerons avec plaisir ceux qui hésitent encore...

Alors, n'hésitez plus !!! Bonne année à tous !

Présidente : M<sup>me</sup> PODEVIN Dorothee (Louerre)  
Trésorier : M. MARQUE Grégory (Noyant la Plaine)  
Secrétaire : M<sup>me</sup> REULIER Angélique (Brigné)  
Siège social : École Maternelle de Louerre Tel 02 41 38 07 14



Photos prises à l'occasion du 'Goûter d'Automne' le samedi 23 octobre 2010

# ÉCOLE PRIVÉE NOTRE-DAME

Ecole Notre-Dame

6, route de Sauné - 49700 AMBILLOU-CHATEAU

Tél. 02 41 59 32 75 - [ecolenotredame.ambillou@wanadoo.fr](mailto:ecolenotredame.ambillou@wanadoo.fr)

L'école Notre-Dame a fait sa rentrée avec 81 élèves. Une rentrée placée cette année sous le signe des arts. L'école est une école primaire qui appartient au réseau « Loire et Layon » qui relie sept écoles travaillant sur des projets communs.

Les enseignants et le personnel d'encadrement accueillent les enfants de la toute petite section au CM2 ; les élèves sont répartis en 4 classes : Les petites sections 1<sup>ère</sup> année, les petites sections 2<sup>ème</sup> année et les moyennes sections sont encadrés par **Géraldine PASQUIER**, **Marielle BROSELLIER** (*directrice*) enseigne auprès des grandes sections et des CP. **Manuella LE-MOINE** et **Cécile LANGLAIS** enseignent les CE1 et les CE2. Les classes des CM1 et des CM2 sont dirigées par **Fabienne CHALOPIN**.

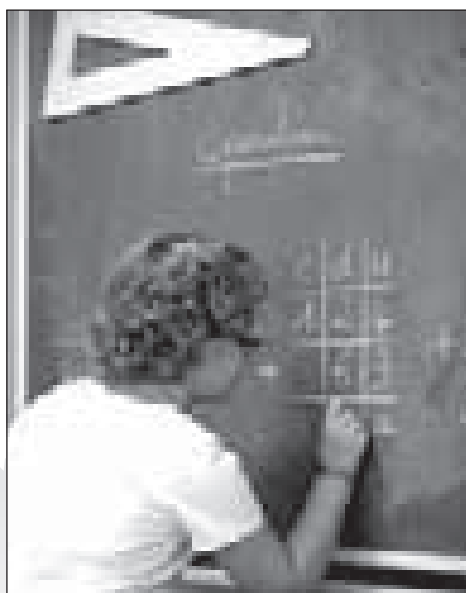
L'équipe non enseignante, gérée par l'OGEC de l'école Notre-Dame est composée de :

**M<sup>lle</sup> Maryline CHAUVEAU**, agent de service, s'occupe de l'entretien des locaux, intervient auprès des enfants de la classe maternelle en assurant le service à la cantine, la surveillance de la sieste, l'aide dans les activités de la classe.

**M<sup>me</sup> Martine GRAVELEAU**, agent de service, assure le service des repas à la cantine. Elle s'occupe aussi de la garderie du matin et du soir.



Petite Section 1 & 2, Moyenne Section	28
Grande section, Cours préparatoire	20
Cours Élémentaire 1 <sup>ère</sup> année & 2 <sup>ème</sup> année	19
Cours Moyen 1 <sup>ère</sup> année & 2 <sup>ème</sup> année	14
<b>TOTAL</b>	<b>81</b>



**Les horaires** : l'école est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi ;

**les horaires de classes** :

- le matin de 9h00 à 12h15
- l'après-midi de 13h30 à 16h30

Les enseignants assurent la surveillance des enfants 15 minutes avant et après la classe.

L'accueil des enfants de petites et moyennes sections se font dans leur classe.

**La garderie** : un service de garderie est à votre disposition le matin de 7h45 à 8h45 et le soir de 16h45 à 18h15.

**La cantine** : les repas sont préparés par la cantine municipale et livrés dans notre école. Les repas des maternelles sont distribués à 12h00, le service des plus grands, environ ½ heure plus tard.

### Le cahier de correspondance individuel de l'élève est :

- un lien entre les enseignants et les familles,
- un outil de communication relatif à la classe
- un moyen d'information sur les différentes manifestations de l'APEL ;

### Animation et gestion de l'école

Deux structures assurent le fonctionnement de l'école :

l'OGEC (*Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques*), composé de parents élus lors de l'assemblée Générale, représente l'école auprès des pouvoirs publics et gèrent financièrement l'école.

### Le bureau OGEC :

- Président, Olivier AUBERT
- Vice-président, Benoît PAITREULT
- Secrétaire Carole CHARGE
- Secrétaire-adjointe, Sylvie LHUMEAU
- Trésorier, Arnaud FAVREAU
- Trésorière-adjointe, Anne PAILLOCHER

**L'APEL** (*Association des Parents de l'Enseignement Libre*), composée de parents élus lors de l'assemblée générale, organise des manifestations au cours de l'année afin de : Financer le matériel éducatif (ex : achat et mise en place de 4 nouveaux ordinateurs reliés à Internet pour les classes de CM en octobre 2010) - participer aux frais de sorties scolaires (ex : spectacles sur l'art) ou voyage de fin d'année.



### Les temps forts de l'année :

- petit déjeuner **en septembre**
- vente de sapins de Noël, distribution le **vendredi 3 décembre**
- soirée dansante le **samedi 4 décembre** salle des loisirs d'Ambillou
- «opération croissants» distribution à domicile de viennoiseries le **dimanche 13 février**
- marché de printemps à l'école le **samedi 14 mai**
- kermesse à la salle des loisirs d'Ambillou le **dimanche 26 juin**



### Le bureau APEL :

- Président : Marc OGEREAU
- Vice-présidente : Roselyne PAILLAT
- Trésorier : Jamy PACAUD
- Trésorière-adjointe : Sophie METAYER
- Secrétaire : Gaëlle OGEREAU
- Secrétaire-adjointe : Manuella BERNIER

Un projet éducatif centré sur l'enfant,  
le respect et les apprentissages

Les membres du bureau, vous présentent  
leurs meilleurs voeux pour l'année 2011 !

# ADMR - DES SERVICES À DOMICILE POUR TOUS

Pour répondre à vos besoins, l'ADMR Gennes Les Rosiers peut compter sur ses 60 professionnelles qualifiées, sur l'implication quotidienne de ses 37 bénévoles et ses 3 salariées administratives.

Ce sont ces hommes et ces femmes de terrain, proches des habitants des communes, qui font le lien entre chaque personne aidée et le personnel d'intervention.

L'ADMR de Gennes les Rosiers est une association d'aide à domicile. Elle intervient sur un large territoire de 15 communes, dont Ambillou-Château. Son action contribue au maintien des personnes âgées à leur domicile ; elle aide aussi toute personne à bien vivre chez elle : célibataire ou famille, actif ou retraité, en pleine forme, malade ou handicapé :

- Aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage
- Entretien du domicile, cuisine, courses, repassage...
- Garde d'enfants
- Garde itinérante de nuit
- Accompagnement transport
- Petit jardinage, petit bricolage

Ces aides sont, pour la plupart, en partie financées par des aides légales (ADAPA/Conseil Général) ou extra-légales (caisses de retraite, Mutuelles) ou bien encore la CAF, la MSA pour les familles. Utiliser les services de l'ADMR peut vous permettre de bénéficier d'une réduction du revenu imposable à hauteur de 50 % du montant de votre participation financière, selon la loi de finance en vigueur.

## **Pour joindre l'ADMR :**

30 rue de la République, à Gennes. Téléphone secrétariat : 02 41 40 10 22, du lundi au vendredi

Si vous-même, vous souhaitez participer à la mise en place des services à domicile et devenir bénévole à l'ADMR, contactez-nous.

## **Bénévole à Ambillou-Château : Noël GENEVAISE**

1 B route de la Grézille - Tél. 02 41 67 91 53

Courriel : Noël.Genevaise@orange.fr



## **ASSOCIATION LES AMBILIATES**

Notre assemblée générale s'est réunie le 11/02/2010. Les différents comptes rendus ont été adoptés, le 1/3 sortant réélu. Le bureau a été reconduit dans ses propres fonctions. La cotisation annuelle a été maintenue à 10 euros par personne et 0.50€ par rencontre.



Les réunions hebdomadaires ont lieu tous les jeudis à 14 h 30 dans la salle des associations sauf les jours de fête et le mois de juillet.

Nous avons organisé un pique nique à Grézillé sous les ombrages du Bois Madame chez M. et M<sup>me</sup> Christian et Christiane GAUTHIER. Les installations de cette exploitation agricole conçues pour ce genre de rassemblement sont très agréables, et chacun a pu se distraire à sa manière et passer une journée fort sympathique.

Nous avons programmé un repas à la ferme Auberge de M<sup>me</sup> Liliane MAUDET à Nueil-sur-Layon où nous avons dégusté du magret de canard. Après le repas nous avons eu droit à la visite commentée de l'élevage de canards et un aperçu des différentes denrées préparées et vendues par cette entreprise qui emploie cinq personnes.

L'association est ouverte à toutes personnes ayant achevé son activité professionnelle, il suffit de contacter un membre de l'association pour nous rejoindre ; une possibilité pour discuter et se détendre avec différents jeux.

Nous souhaitons à chacun, de bonnes fêtes de fin d'année au sein de vos familles et amis.



# AMBILLOU-CHÂTEAU PATRIMOINE

Notre balade devait se dérouler le 6 juin 2010 mais un fâcheux contretemps climatique nous a obligé à y renoncer. Elle a donc été reportée au 12 septembre, après quelques inquiétudes, le temps s'est éclairci et la balade des saveurs a pu se dérouler. Cette promenade a démarré au stade avec pour 1<sup>ère</sup> étape le bourg et la maison de M. COSTET qui a magnifiquement réhabilité cette demeure ancienne où une dégustation de fruits d'automne a été servie dans des petites verrines.



Ensuite direction Sauné avec les très belles caves troglodytes de M. et M<sup>me</sup> JONQUET qui nous ont tout expliqué sur les abeilles et le miel à déguster sur place. Puis une jolie chèvre blanche nous attendait à la Loge de Vignes avec des fromages fabriqués par M<sup>me</sup> Josiane POISSON. Le chemin du retour permettait de découvrir les nouveaux chemins de la Chesnaye où une petite collation était offerte au Bois Montrot.

Les promeneurs prenaient la direction de Sourches avec un arrêt au Prieuré chez M. et M<sup>me</sup> RÉVEILLÉ et la visite de la chapelle St André suivie d'une dégustation de confiture à l'aveugle où il fallait reconnaître les fruits. Puis on repartait au château de la Grézille, propriété de M. et M<sup>me</sup> ABAKOUMOFF pour une visite et la dégustation de bière.

Le départ vers Hilay et la Casse Mahou se faisait par des chemins de campagne avec la possibilité de goûter aux rillauds et d'entendre les secrets de leur fabrication par M. Pierre LEROUX, notre tueur de cochons sur la commune et les environs dans les années 1950 à 1980. Le Domaine de Marie BILLOT était ouvert et l'on pouvait déguster « avec modération » de bons vins blancs, rosés ou rouges ; étape bien appréciée. La fontaine des Doues était sur le passage du retour ; l'odorat y était mis à contribution en cherchant le nom d'herbes culinaires soigneusement dissimulées.

Après un tour complet de la commune, le voyage s'arrêtait à la salle des loisirs avec un dernier jeu où le touché était mis en valeur, certains féculents étaient cachés dans de petites poches où il fallait plonger la main. Après le classement, suivirent la distribution des lots (merci aux généreux donateurs) et le vin d'honneur. Une ambiance festive et les remerciements des participants récompensaient organisateurs et bénévoles qui permirent cette merveilleuse journée.

Les travaux d'entretien de fleurissement sont régulièrement effectués. Il a été procédé à la lasure du lavoir d'Ambillou. L'association pense s'accorder un temps de réflexion pour organiser d'autres manifestations dans les années à venir.



*Nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.  
Yves RÉVEILLÉ.*

## ASSOCIATION « CHIFF ET FONT »

Au club Chiff et Font nous nous retrouvons toujours le mercredi toute la journée à la salle de loisirs et l'une de nous prépare le repas pour les autres. Bien sûr nous faisons du patchwork dans une ambiance de partage de projets, de techniques, de bouts de tissus et d'amitié.

Venez nous rejoindre le mercredi de 10 heures à 16 heures 30, notre présidente vous recevra et vous accueillera.

# ASSOCIATION SPORTIVE DES VILLAGES REUNIS

L'ASVR est une association sportive regroupant six communes (Ambillou-Château, Brigné, Grézillé, Louerre, Louresse-Rochemenier, Noyant-la-Plaine) où se pratique principalement trois activités sportives (football, gym, tennis de table).

Il y a aussi une section VTT/Marche qui est en sommeil.

Cette section n'attend que vous pour redémarrer.

L'ASVR organise comme chaque année une randonnée VTT/Marche qui se déroulera cette année le 20 mars 2011 à Grézillé.

Nous comptons sur vous pour partager dans la joie cette journée où nous comptabilisons depuis deux ans environ 900 personnes.

## FELICITATIONS !

A la section tennis de table qui a obtenu deux montées dans les divisions supérieures ainsi que la victoire en coupe de l'Anjou et l'obtention du titre de division 1.

## Evènements à retenir pour 2011.

- Concours de belote organisé par le tennis de table le 15 janvier 2011 à la salle des loisirs d'Ambillou-Château
- Soirée dansante organisée par le football le 5 février 2011 à la salle des noyers de Martigné-Briand.

**L'ASVR vous offre ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et d'échanges sportifs pour 2011.**

**Le Président de l'ASVR :** Fabrice MAROLLEAU (06 18 12 55 79)

## Les responsables de section :

- Football : Marc MARTIN (02 41 59 37 92)
- Gymnastique : Annette LERAY (02 41 59 35 91)
- Tennis de table : Fabrice MAROLLEAU (06 18 12 55 79)
- VTT/Marche : Gilles ANGEBAULT (02 41 59 31 13)

## ASVR Football

**2009-2010**, une saison zen, au niveau des jeunes, pas de changements particuliers, nous avons nos effectifs par équipes depuis les U7 (7 ans) jusqu'au U11 (11 ans), au nombre de 37 joueurs. La saison, s'est déroulée de façon agréable, aussi bien en terme de résultats (pouvant être améliorés sur le plan technique), que sur le côté ambiance (bonne convivialité entre joueurs, dirigeants et parents) due entre autre à la bonne organisation offerte par les dirigeants, dès le début de saison.

En cours d'année, nous avons eu le plaisir d'organiser un superbe rassemblement de jeunes du secteur (plus de 500 enfants). Ce rassemblement, s'est conclu par un vif succès, qui là encore, confirme la volonté et le dynamisme de notre club. Au passage, un grand merci à tous ceux qui nous accompagnent lors de ces événements, qui font la fierté du club.



## Pour la saison 2010-2011.

Pour des raisons personnelles, les éducateurs Thierry POITEVIN et Sarah BREGAINT, n'ont pas renouvelé leur partenariat avec le club.

Aussi, nous avons dû nous préoccuper de les remplacer et encadrer nos 34 joueurs de cette année. Par bonheur, une personne s'est offerte ; un ancien de notre bon vieux club, Gérard FOUCHARD, éducateur et dirigeant des U13.

Le début, de saison se déroule correctement et la motivation ainsi que le savoir faire de notre éducateur, devraient tirer vers le haut, l'aspect technique et par implication, les résultats de nos équipes jeunes.

Bravo à tous et merci aux éducateurs, pour leur passion et dévouement autour des jeunes.

## Seniors.

2009-2010 fût une saison plus compliquée, le niveau de 1<sup>ère</sup> Division, que nous avons honorablement atteint, a été une très bonne expérience, mais difficile à maintenir. De ce fait, notre entraîneur Stéphane TOUTAIN, avide de résultats positifs, accompagné d'une petite pointe d'orgueil, craignait de vivre l'ombre d'une déception et nous a fâcheusement abandonné pour la nouvelle saison. C'est en Promotion de 1<sup>ère</sup> Division et sans entraîneur extérieur, que nous avons redémarré la saison 2010-2011.



Fort heureusement, un des éléments fondamentaux du club (Julien BOISSEAU), courageusement a accepté d'assurer la mission, (soutenu par ses amis et collègues joueurs et le bureau). Nous le remercions chaleureusement et lui renouvelons tous nos encouragements. Si bien que le déficit est relevé et la saison se déroule très agréablement, avec de bons résultats, notamment en championnat.

Cependant, nous reprendrons activement un recrutement d'entraîneur, tout début 2011, pour les saisons à venir.

Continuez à venir nombreux, à soutenir les acteurs de notre club, à entretenir l'animation autour de la buvette (tenue avec toujours autant d'enthousiasme par nos bénévoles, que nous remercions encore) et supporter joyeusement avec le maximum de loyauté les couleurs de notre club, image vivante de la commune.

## Dates à retenir :

**5 février 2011,**

**Soirée Dîner dansant** à la salle des Noyers, organisée par les joueurs du club.

**29 Mai 2011,**

**Tournoi de sixte juniors, seniors** au stade Joseph CHARGE.

*De la part de tout le bureau ASVR FOOTBALL.*

*Bonne Année de joie, de bonheur et d'épanouissement pour 2011. Vive le sport.*

## **ASVR Tennis de Table**

La section de tennis de table créée, il y a maintenant 11 ans se porte bien. Elle totalise plus de 50 licenciés où évoluent des joueurs de tout âge et de tous niveaux. La saison dernière, nous avons 5 équipes seniors engagées en championnat départemental (2 en première division, 2 en troisième division et 1 en quatrième division).

Nous avons également 3 équipes engagées en coupe de l'Anjou, 1 en championnat loisir et 3 équipes jeunes.

La saison a été exceptionnelle, une équipe a terminé première en troisième division et une autre première en division une. Ces 2 équipes ont donc accédé à la division supérieure. L'équipe première a même gagné les titres départementaux de première division. Une de nos équipes engagées en coupe de l'Anjou a remporté le titre.



Avec ces 2 trophées à défendre, cette année s'annonce plus compliquée. Mais nous espérons défendre chèrement nos couleurs en nous maintenant dans toutes les divisions. Nos jeunes ne sont pas restés en reste en terminant dans le haut du tableau de la catégorie, une équipe a même fini troisième du département.

**Pour tout renseignement s'adresser à Fabrice MAROLLEAU**

### **Les responsables de section :**

Président : Fabrice MAROLLEAU (06 18 12 55 79)

Secrétaire : Gilles ANGEBAULT (02 41 59 31 13)

Trésorier : David GUINOISEAU (06 77 45 56 93)

*Le bureau et l'ensemble de la section tennis de table vous souhaitent une bonne et heureuse année 2011.*

## ASVR Section Gym

### Pour les enfants Salle des Loisirs à Ambillou

Un cours d'expression corporelle pour les enfants de 4 à 6 ans est proposé le mercredi de 17 h 45 à 18 h 30.

Il y a 14 enfants inscrits cette année.

Ils sont motivés et dynamiques autour de Thierry, leur éducateur sportif.

### Pour les adultes Salle des Loisirs à Ambillou

#### Gym Tonique

Il y a 2 cours d'1 heure le mercredi à Ambillou : de 18h45 à 19h45 et de 20h à 21h

Ces deux cours destinés aux adultes rassemblent cette année 38 personnes.

Ils sont assurés eux aussi par Thierry POITEVIN.

Si vous voulez nous rejoindre, contactez Annette LERAY (02 41 59 35 91).

## TAI CHI CHUANG À LOUERRE

**Le Tai Chi Chuan est un art martial non violent.**

Par l'apprentissage d'un enchaînement de mouvements le participant apprend à lâcher les tensions inutiles. Grâce à une pratique régulière et au fil du temps la sensation d'un puissant gain d'énergie se développe et apporte joie de vivre et détente.

**Les cours sont dispensés par Marie-Hélène GUILLAN.** Certifiée moniteur A.M.C.I par la F.FWaemc Elève de Maître Chu et Denis MARQUÈS. Secondée par deux Assistantes : Thérèse ALONSO et Mariane VAN LAAR.

**Un cours supplémentaire pour les débutants, tous les jeudis de 19h à 20h15  
On se retrouve dès le 6 janvier 2011, salle des loisirs à Louerre**

### Cours hebdomadaire Salle des loisirs de Louerre

**Débutants :** le jeudi de 19h à 20h15

**Niveau 2 et niveau 3 :** le mardi de 9h30 à 11h30

**Contacts :** Marie-Hélène GUILLAN, 06 12 35 02 20 - Thérèse ALONSO, 06 61 52 24 78 - Marianne VAN LAAR, 06 23 11 80 32.

## CLUB DE SCRABBLE, « LES TROGLOS »

Mettez en pratique le vocabulaire (ou ce qu'il en reste) et le calcul mental en rejoignant les scrabbleurs du « Club des Troglos » d'Ambillou. Ces joueurs de mots se retrouvent chaque mardi après midi à 14 heures à la salle des Loisirs. Contact téléphonique : 02 41 67 96 88 Jean VANRUYNBEKE.

## COMITÉ DES FÊTES

Vous aimez vous impliquer dans la vie associative. Venez rejoindre l'équipe du Comité des Fêtes lors de l'assemblée générale, qui aura lieu le 21 janvier 2011 à 20h30 salle des loisirs.

La soirée dansante avec Noël SUZANNE a été appréciée avec un mélange de chansons et de sketches.

Un peu moins d'exposants au vide grenier. Le temps n'était pas de la partie, souhaitons qu'il sera ensoleillé l'année prochaine.

Les concours de palets et pétanques ont toujours autant de participants.

La pêche du 14 juillet a été plus fructueuse que l'an passé, malgré le petit nombre de pêcheurs. Tout cela s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur habituelles.

### **Voici les dates des manifestations pour l'année 2011 :**

- 21 janvier 2011 assemblée générale
- 1<sup>er</sup> mai 2011 vide grenier
- 4 juin 2011 concours de palets et pétanques
- 14 juillet 2011 concours de pêche
- 3 septembre 2011 concours de palets et pétanques
- 19 novembre 2011 soirée dansante



Le président et les membres du bureau remercient tous les bénévoles pour leurs dévouements et leurs aides précieuses.

**A toutes et à tous Joyeux Noël et Meilleurs Vœux pour l'année 2011.**

L'association Familles rurales vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2011.

Les temps forts de 2010 auront été la relance du foyer jeune (en cours) et le mini camp d'été qui pour la première fois s'est déroulé en Vendée au bord de la mer. Nous avons aussi relancé une soirée jeu de société sur Louerre, qui a attiré peu de personnes mais qui s'est déroulée dans une parfaite convivialité. L'association stoppera deux de ses activités en 2011, l'art floral et l'aide au transport des personnes âgées (manque de bénévoles).

Nous invitons toutes personnes désireuses de nous connaître ou découvrir notre association à assister à notre assemblée générale.

**L'assemblée générale aura lieu le Vendredi 11 Février 2011 à 20h30 au Foyer rural.**

Nous vous présentons ci-dessous les principales activités et nous nous tenons à votre disposition pour plus d'informations.

**Les activités :**

- **Randonnée pédestre** tous les mardis, départ place des tilleuls à 9h de mai à octobre, 9h30 de novembre à avril (activité gratuite).
- **Centre de loisirs** en juillet pour les 4-12 ans (fonctionnement à la journée complète avec garderie 8h-18h) et mini camp en août.
- **Foyer des jeunes.** Cette structure fonctionne en collaboration avec le centre social de Doué pour ce qui est des activités extérieures (sorties, camps d'été...). Le foyer accueille les jeunes de l'entrée au collège jusqu'à la majorité.
- **Art Floral :** cours dispensés par madame CAILLAULT, renseignements au 02 41 59 35 74
- **Cartes.** Les personnes qui désirent adhérer à l'association pour la première fois peuvent prendre contact avec une personne du bureau. La cotisation est familiale.

**Composition du dernier bureau élu :**

**Président :** Eric NOYEAU - 02 41 59 40 12

**Secrétaire :** Patricia BERNIER - 02 41 59 36 73

**Trésorière :** Dany BARIL - 02 41 59 33 93

**Centre aéré :** Françoise COURTOIS - 02 41 59 32 54

**Membres bureau :** Béatrice BUFFARD - 02 41 59 35 22 ; Karine AUBERT - 02 41 52 90 10

**Parents commission foyer jeune :** Françoise ANGEBAULT - 02 41 59 31 13 ; Cécile GERMAIN - 02 41 59 30 35

**Président Foyer Jeunes :** bureau en constitution.

*Comme toute association nous recherchons des membres actifs pour nous aider dans le bureau.  
Si vous voulez continuer à profiter d'activités n'hésitez pas à donner un peu de votre temps.*

## SOCIÉTÉ DE CHASSE



Notre société de chasse communale subit comme de nombreuses autres associations la désaffection de la jeunesse envers notre loisir.

Les jeunes ont dérivé vers d'autres activités beaucoup plus sédentaires, avec l'apparition des jeux vidéos, consoles de jeux et autres : internet, facebook etc...

Le même phénomène se fait sentir dans de nombreuses associations sportives où il est devenu de plus en plus difficile de former des équipes conséquentes dans nos petites communes, par un manque d'effectif passionné.

La Fédération Départementale des Chasseurs de Maine et Loire a décidé, avec l'ensemble des chasseurs, de favoriser l'accueil des jeunes de moins de 21 ans envers notre loisir passion.

A cet effet, les frais d'inscription, le livre et le DVD nécessaires à la formation du premier permis de chasser sont offerts, de même que la validation complète du permis de chasser (assurance, redevance ONCFS, cotisation fédérale et cotisation sanglier) est gratuite pour les jeunes de moins de 21 ans.

Notre société de chasse offre le droit d'entrée aux jeunes chasseurs de la commune.

Il en va de l'avenir de la chasse, de notre loisir passion afin de rajeunir l'ambiance de nos groupes de chasse.

**Repas de Chasse le Samedi 5 Mars 2011 à 20H00 à la Salle des Loisirs**

Meilleurs vœux pour 2011, le Président.

## Rappel sur le rôle d'un GDON :

- Organiser sur son territoire l'observation et les luttes collectives contre les organismes nuisibles avec l'ensemble de ses adhérents aidés de bénévoles opérationnels,
- Obtenir l'accès aux informations et à l'évolution législative relatives à la protection des végétaux.

Il est nécessaire de continuer à réguler la population des rongeurs aquatiques nuisibles quand on sait que un couple de ragondins peut donner 90 individus minimum en 2 ans !

Le piégeage 2010 a permis de capturer 75 ragondins et 23 rats musqués. Nous remercions tous les bénévoles qui ont participé aux actions de piégeage et nous les sollicitons pour la prochaine campagne. Il est rappelé que le tir au fusil est autorisé toute l'année pour les chasseurs.



D'autre part, nous avons remarqué une population importante de corbeaux (corbeaux freux et corneilles noires) sur notre commune. Sans régulation, cette population pourrait devenir préjudiciable aux cultures. La mise à disposition de nasses à corbeaux pourrait être envisagée pour ceux qui en feront la demande auprès du GDON. Nous vous informons que depuis le 1er juillet 2007, toute personne qui piège les oiseaux y compris à la cage doit être agréée.

Pour ce qui concerne les rongeurs commensaux, des distributions gratuites de poison seront organisées dans le courant des mois de janvier et février.

**Notre prochaine Assemblée Générale se tiendra le 25 janvier 2011 à 20 h 30.**

## **UNC - AFN**

Le samedi 6 février 2010 a eu lieu l'Assemblée Générale à la Salle des Loisirs.

L'association compte 22 adhérents. Le président souhaite la bienvenue et présente ses vœux en présence des membres de la section dont certains accompagnés de leurs conjoints.

Une minute de silence a été respectée pour nos camarades disparus :

Le secrétaire a évoqué les activités de la section et la participation aux différentes cérémonies.

Le trésorier présente les comptes de l'année écoulée. Questions diverses.

Le bureau a été réélu dans sa totalité.

Président :	M. LELIEVRE Daniel
Vice président :	M. BEIGNON Emile
Trésorier :	M. ROCHAIS Jack André
Secrétaire :	M REVEILLE Pierre
Secrétaire Adjoint :	M. LETRANGE Claude
Porte Drapeau :	M. LETRANGE Claude

## **Manifestations de l'année 2010 :**

**Cérémonie du 8 mai :** Rassemblement au Monument aux Morts, dépôt de gerbes. Lecture du message du secrétaire d'Etat par Mr le Maire. Messe à Doué, vin d'honneur et repas avec nos camarades de Louresse.

**22 juin :** Sortie à Montilliers, repas et détente qui ont fait plaisir à 19 personnes.

**5 septembre** : Congrès Départemental à Angers Caserne Eblé, ont assisté le Président ainsi que le Porte Drapeau.

**11 Novembre** : Cérémonie au Monuments aux Morts, dépôt de gerbes. Messe à Doué, Vin d'honneur à Ambillou

**5 Décembre** : Journée Officielle du souvenir des Morts lors de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Le Président a clôturé cette Assemblée et a invité les personnes présentes à partager la Galette des Rois et prendre le verre de l'amitié.

**Nous avons à regretter le décès de nos camarades :**

Maurice ROBART, le 19 novembre 2009

Gaston LEROUX, le 20 octobre 2010

Georges FOUILLET, le 28 octobre 2010

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.

**Date à retenir** : Assemblée Générale : samedi 5 février 2011 Salle des Loisirs



**Les membres de la Section UNC AFN  
vous présentent leurs Meilleurs Voeux pour l'Année 2011**

## ***SOCIÉTÉ LE ROSIER***

Comme les années précédentes, la société se porte bien. Le nombre de sociétaires reste stable (autour de 145 adhérents).

Les challenges internes de Boule de fort et de Billard se déroulent dans une très bonne ambiance.

Le challenge de l'amitié, organisé avec Saulgé L'Hôpital, réunit 32 joueurs de nos deux sociétés. Ce jeu est composé à la mêlée (1 joueur pour Saulgé, 1 pour Ambillou par équipe). Il est prévu le 2<sup>ème</sup> Week-End de Décembre.

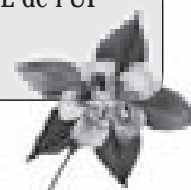
Le repas annuel a eu lieu le 12 septembre 2010, autour d'un cochon grillé et a rassemblé 90 convives.

Le bureau remercie tous les bénévoles qui contribuent à la bonne marche de notre société.

**Le président ainsi que tous les membres vous souhaitent,  
ainsi qu'à vos familles, une bonne année 2011.**

# CALENDRIER DES FÊTES

8 janvier	- Vœux de Monsieur le Maire - Buffet et remise des Prix Maisons Fleuries - Accueil des nouveaux arrivants dans la commune	8 mai	- Cérémonie au monument aux morts
15 janvier	- Concours de belote ASVR Tennis de Table	14 mai	- Marché de printemps - École Notre Dame
5 février	- Galettes U.N.C-A.F.N	29 mai	- Tournoi Sixte football
13 février	- « Opération croissant » École Notre Dame	4 juin	- Concours de palets - Comité des Fêtes
mars	- Rando des Loups	18 juin	- Fête des écoles à Louerre - APE de l'UP
5 mars	- Repas et soirée dansante de la Société de Chasse	26 juin	- Kermesse - Ecole Notre Dame
9 avril	- Crêpes Party - APE de l'U.P	30 juin	- Sortie Pique-nique des Ambilliates
1 mai	- Assemblée Communale Vide Grenier - Comité des Fêtes	14 juillet	- Concours de pêche - Comité des Fêtes
7 mai	- Repas des Anciens - Marché aux fleurs et vide grenier à Brigné – APE de l'UP	3 septembre	- Concours de palets et pétanques Comité des Fêtes
		10 septembre	- Banquet - Société «Le Rosier»
		11 novembre	- Cérémonie au Monument aux Morts
		19 novembre	- Soirée Animée - Comité des Fêtes
		03 décembre	- Arbre de Noël à Noyant– APE de l'UP - Soirée dansante Ecole Privée



## SOMMAIRE

Mot du Maire .....	1	Permanences diverses.....	17 - 18
Budget 2010 .....	2	S.I.U.P. Ambillou Louerre Noyant Brigné .....	18
Bâtiments communaux - Atribus .....	3	École publique d'Ambillou-Château .....	19
Cadastre - Cimetière - Défibriateur .....	4	École de Noyant-la-Plaine - École maternelle de Louerre.....	20
Dégradations-Vandalisme		Association des parents d'élèves de L'UP.....	21
Clubs des aînés-Transmission - Histoire.....	5	École Privée Notre-Dame.....	22 - 23
Illuminations fêtes de fin d'année - Stade Joseph Charge		ADMR, Des services à domicile pour tous	
Station d'épuration - Urbanisme.....	6	Association Les Ambilliates.....	24
Signalétique - Voiries - Restaurant ABL.....	7	Ambillou-Château patrimoine - Association « Chiff et font »....	25
Actiparc - Centre communal d'action sociale.....	8 - 9	Association Sportive des Villages Réunis (ASVR).....	26-28
Fleurissement - Bibliothèque municipale.....	9 - 10	Tai chi Chuang à Louerre	
Secrétariat de mairie - Départ en retraite M <sup>me</sup> PLÉNEL		Club de scrabble « Les Troglos » - Comité des Fêtes.....	28
Listes électorales - Recensement Militaire .....	11	Familles Rurales - Société de chasse.....	29
Carte Nationale d'Identité - Photocopies.....	12	Groupe de défense contre les organismes nuisibles	
Locations .....	13	UNC AFN - Société le Rosier .....	30-31
État civil.....	14	Calendrier des fêtes.....	32
Liste des services - Artisans - Commerçants - Nouveau			
Médico-social - Gîtes ruraux et chambres d'hôtes .....	15 - 17		